

AFFAIRE N° 4. - Marchés de gré à gré passés avec M. Eugène FOUQUE, artisan au Tampon et l'U.M.A.B. pour fourniture de mobilier scolaire à la Commune de Saint-Denis - Montants: 1.568.000 Frs et 8.267.500 Frs CFA

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il s'agit de deux marchés de gré à gré qui ont été passés pour la fourniture de mobilier scolaire à la Commune.

Le premier d'un montant de 1.568.000 Frs CFA a été passé avec M. Eugène FOUQUE, artisan au Tampon et le deuxième a été passé avec M. PERE, Directeur de l'Usine Métallurgique d'Ameublement de Bourbon (U.M.A.B.) pour un montant de Frs CFA 8.276.500.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du chapitre 903 du budget 1966.

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Opposé,

St Denis, le 25 Février 1966.

Le Maire
absent, en mission
Le Secrétaire Général
Mme. To. Chuchard